



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024

Délibération n° 12

Date de convocation

08.11.2024

Date d'affichage

12.11.2024

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 34

Objet : Approbation du règlement de la patinoire.

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme H. KIRCALI – Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – M. J. SAMINGO par Mme M. GOTIN – Mme F. SAVY par M. C. GHIS – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIANTE par M. E. ALAMAMY – Mme KD. ILLMANN par Mme H. KIRCALI – M. S. ROUILLIER par M. B. VRIGNAUD.

Absente

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le 22/11/2024

ID : 077-217701226-20241118-DEL_18NOV24__12-DE



Madame Laure MASSE a été élue secrétaire de séance.

Madame Lisa-Marie LODE-DEMAS, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Afin d'augmenter l'offre d'activités proposée aux Combs-la-Villais, la Ville s'est dotée d'une patinoire.

La mise en place d'une telle animation nécessite la rédaction d'un règlement afin de garantir son bon déroulement.

Ce règlement définit entre autres les conditions d'accès, les modalités d'utilisation, les règles de sécurité de la patinoire municipale.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter le règlement en annexe.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU l'avis des commissions municipales Animation, Epanouissement Culturel et Sportif, et Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT qu'il convient de faire approuver le règlement de la patinoire municipale,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le 22/11/2024

ID : 077-217701226-20241118-DEL_18NOV24__12-DE



APPROUVE le règlement de la patinoire ci-annexé,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision,

Combs-la-Ville, le 18 novembre 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Laure MASSE

Pour : 34
Contre : -
Abstentions : -